

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

GAT VIE

Siège Social : 92 - 94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société **GAT VIE** publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Mohamed Hedi KAMMOUN.

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	249 568	249 568	0	0
Investissements de recherche et développement		249 568	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation		355 494	223 899	131 594	119 741
AC21 Installations techniques et machines		324 706	193 811	130 895	118 835
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 088	700	906
Placements	Note 5	118 077 801	1 021 015	117 056 786	79 638 300
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC33 Autres placements financiers		111 363 136	1 021 015	110 342 121	72 923 635
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		18 425 342	986 330	17 439 013	13 569 964
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		50 047 178	29 685	50 017 493	25 777 426
AC334 Autres Prêts		43 965	5 000	38 965	43 431
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		42 846 651	0	42 846 651	33 532 814
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	3 233 439	0	3 233 439	17 559 204
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	1 566 171	0	1 566 171	1 315 489
AC520 Provisions d'assurances vie		985 105	0	985 105	937 825
AC530 Provisions pour sinistres Vie		581 066	0	581 066	377 664
Créances	Note 8	7 256 528	736 429	6 520 099	6 419 968
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		3 056 881	685 566	2 371 315	2 326 808
AC611 Primes acquises et non émises		462 349	0	462 349	541 334
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		2 594 532	685 566	1 908 966	1 785 473
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance		1 071 286	50 863	1 020 423	1 516 200
AC63 Autres Créances		3 128 361	0	3 128 361	2 576 960
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 923 079	0	2 923 079	2 375 305
AC633 Débiteurs divers		205 282	0	205 282	201 655
Autres éléments d'Actif	Note 9	5 785 411	57 180	5 728 232	3 728 525
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		2 223 151	57 180	2 165 972	1 121 720
AC73 Comptes de régularisation Actif		3 562 260	0	3 562 260	2 606 805
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		3 462 822	0	3 462 822	2 457 528
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		99 438	0	99 438	149 277
Total de l'Actif		136 524 411	2 288 091	134 236 320	108 781 227

Bilan de GAT VIE au 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2018	31/12/2017
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		653 120	500 704
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
Réserves spéciales de réinvestissement		778 818	379 799
CP5 Résultat reporté		656 882	259 405
Total capitaux propres avant résultat :		9 532 134	8 583 222
CP6 Résultat au 31-12		2 359 966	1 788 912
Total capitaux propres avant affectation :	Note 10	11 892 100	10 372 134
PA2 Provisions pour autres risques et charges		376 732	304 404
PA23 Autres provisions		376 732	304 404
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	114 681 812	76 217 132
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie			
PA320 Provisions d'assurances Vie		106 687 317	70 392 714
PA330 Provisions pour sinistres Vie		3 354 507	2 864 488
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		781 307	74 372
PA360 Autres provisions techniques Vie		3 858 681	2 885 558
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	3 411 561	18 790 443
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	1 566 171	1 315 489
PA6 Autres dettes	Note 14	1 294 961	937 853
PA63 <u>Autres dettes</u>		1 294 961	937 853
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		330 282	264 487
PA634 Crédoiteurs divers		771 090	654 104
PA635 Concours bancaires		193 589	19 262
PA7 Autres passifs	Note 15	1 012 983	843 772
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>		1 012 983	843 772
Total des capitaux propres et du Passif :		134 236 320	108 781 227

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2018	Cessions 31/12/2018	Opérations Nettes 31/12/2018	Opérations Nettes 31/12/2017
Primes	Note 16	41 757 969	-783 462	40 974 507	25 959 164
PRV11 Primes émises et acceptées		41 757 969	-783 462	40 974 507	25 959 164
Produits de placements	Note 17	8 728 122	0	8 728 122	6 302 188
PRV21 Revenus des placements		7 489 886	0	7 489 886	5 289 121
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		141 080	0	141 080	36 835
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		1 097 156	0	1 097 156	976 232
Plus values non réalisées sur placements	Note 18	0	0	0	93 190
Charge de sinistres	Note 19	-21 408 833	317 670	-21 091 163	-9 382 561
CHV11 Montants payés		-20 918 814	114 268	-20 804 546	-10 336 134
CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-490 020	203 402	-286 617	953 573
Variation des autres provisions techniques	Note 20	-22 595 778	121 194	-22 474 584	-18 898 793
CHV21 Provisions d'assurance vie		-36 881 564	23 777	-36 857 787	-11 828 541
CHV22 Autres provisions techniques		-1 093 097	97 417	-995 679	-655 282
CHV23 Provisions sur Contrats en Unité de compte		15 378 882	0	15 378 882	-6 414 971
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	-28 502	0	-28 502	288 652
Frais d'exploitation	Note 22	-1 958 234	44 722	-1 913 512	-1 518 288
CHV41 Frais d'acquisition		-1 258 716	26 833	-1 231 883	-977 787
CHV43 Frais d'Administration		-699 518	17 889	-681 630	-540 501
Autres charges techniques	Note 23	-747 044	0	-747 044	-595 796
Charges des placements	Note 24	-362 000	-16 531	-378 531	-374 950
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-70 477	-16 531	-87 008	-77 897
CHV92 Correction de valeur sur placements		-62 408	0	-62 408	-181 102
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-229 116	0	-229 116	-115 951
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat non technique	Note 25	-320 504	0	-320 504	-202 535
Résultat technique de l'assurance Vie		3 065 195	-316 406	2 748 788	1 670 271

Etat de résultat de GAT VIE

Exercice clos le 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Résultat Technique de l'Assurance Vie		2 748 788	1 670 271
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Vie		320 504	202 535
Autres produits non techniques		16 307	6
Autres charges non techniques		-4 296	-1 695
Résultats provenant des activités ordinaires	Note 26	3 081 303	1 871 117
Impôts sur le Résultat		-631 169	-73 725
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		2 450 133	1 797 392
Pertes Extraordinaires		-90 167	-8 480
Résultat net après modifications comptables		2 359 966	1 788 912

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE

Exercice clos le 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Flux de Trésorerie

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés		35 389 848	24 493 988
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres		-14 979 309	-8 622 026
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5 Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6 Décaissements de primes pour les cessions		-229 780	-231 772
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions		374 242	21 078
E8 Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9 Commissions versées aux intermédiaires		-97 568	-98 208
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-1 745 489	-2 000 595
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-89 547 344	-42 664 252
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers		66 801 307	23 988 074
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor		-1 305 216	-975 624
E16 Produit financiers reçus		7 116 514	5 345 534
E17 Impôts sur les bénéfices payés		-	-
E18 Autres mouvements		-28 372	-29 300
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		1 748 833	-773 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
		-38 908	0
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
		0	0
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0	0
		0	0
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		0	0
		0	0
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
		0	0
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		0	0
		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-38 908	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
F2 Dividendes et autres distributions		-840 000	-867 217
F3 Encaissements provenant d'emprunts		0	0
F4 Remboursements d'emprunts		0	0
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-840 000	-867 217
Incidences des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		0	0
Variations de trésorerie		869 925	-1 640 320
Trésorerie de début d'exercice		1 159 637	2 799 957
Trésorerie de fin d'exercice		2 029 562	1 159 637

Tableau des engagements reçus et donnés
Exercice clos le 31 décembre 2018 (Exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2018	31/12/2017
HB1 Engagements reçus	949 895	949 895
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	699 945	699 945
<i>Autres engagements reçus</i>	249 950	249 950
HB2 Engagements donnés		
<i>HB2 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
<i>HB2.Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB2.Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB2 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par :

- La mise en place d'un manuel de procédures et manuel comptable ;
- La Migration de la gestion de tous les produits collectifs vers Logivie ;
- Transfert des clients particuliers des anciens produits (Assuravenir, Educassur) vers Valoris+ ;
- Transfert de la majorité des contrats en unité de comptes vers des contrats en dinars.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unité de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

Les provisions techniques comprennent :

1) Les provisions mathématiques :

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

2) Les provisions pour sinistres à payer :

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2018 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2018.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

3) Les réserves de stabilité :

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

3) Les provisions pour participation aux bénéfices :

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

4) Les provisions des contrats en unités de compte :

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

- **Les Etats de Résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2018. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- Le bilan ;
- L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2018 ;
- L'état de résultat ;
- L'état de flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2018 totalise tant à l'actif qu'au passif 134 236 320 dinars (dont 9 532 134 Dinars comme total Capitaux propres avant résultat de l'exercice) contre 108 781 227 dinars en 2017 accusant ainsi une hausse de 23.4%.

L'exercice 2018 a dégagé un résultat bénéficiaire net d'impôt de 2 359 966 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 1 788 912 dinars en 2017.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2018 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 40 974 507 dinars contre 25 959 164 dinars l'exercice 2017.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2018.

Note sur le Bilan

Note n° 4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation sont composés d'un logiciel informatique développé en 2008.

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2018 une valeur brute de 355 494 dinars les amortissements totalisent 223 899 dinars soit une valeur nette de 131 594 dinars contre une valeur comptable nette de 119 741 dinars à fin 2017.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2018 un montant net de 117 056 786 dinars contre 79 638 300 dinars au 31 décembre 2017, soit une hausse de 47%.

Cette hausse est due essentiellement à la hausse des engagements techniques suite d'une part par la hausse du chiffre d'affaires et d'autres part au reclassement des contrats à l'actif général.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2018			2017		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	23 513 000	0	23 513 000	15 906 000	0	15 906 000

Emprunts obligataires	16 742 290	0	16 742 290	9 871 426	0	9 871 426
Compte à terme	52 608 854	0	52 608 854	33 532 814	0	33 532 814
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	16 055 952	448 399	15 607 554	12 276 946	538 441	11 738 505
Titres et Actions non cotés	9 084 055	537 931	8 546 124	9 084 055	537 931	8 546 124
Autres prêts	43 963	5 000	38 964	48 431	5 000	43 431
Total	118 077 801	1 021 015	117 056 786	80 749 358	1 111 058	79 638 300

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unité de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unité de compte présente un solde net de 3 233 439 dinars au 31 décembre 2018 contre 17 559 204 dinars à fin 2017 soit une baisse de 82%. Cette régression a été occasionnée par le reclassement des actifs représentant les contrats en unités de comptes totalement en contrats en dinars à l'actif général.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la Charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 1 566 171 dinars contre 1 315 489 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2018 pour un montant net de 6 520 099 dinars contre 6 419 968 dinars à fin 2017 et présente le détail suivant :

En Dinars	2018	2017
Créances nées d'op. d'assurances directes	2 371 315	2 326 807
Créances nées d'opérations de réassurances	1 020 423	1 516 200
Etat et organismes de sécurité sociale	2 923 079	2 375 305
Débiteurs divers	205 282	201 655
Total	6 520 099	6 419 969

- Créances nées d'opération d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 7.3 % du chiffre d'affaires 2018 alors qu'en 2017 ce rapport était de 8.4%.
- Créances nées d'opération de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 020 423 dinars au 31 décembre 2018 contre 1 516 200 en 2017.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérées au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2018 un solde de 205 282 dinars contre 201 655 dinars l'exercice précédent.

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2018 un montant net de 5 728 232 dinars contre 3 728 525 dinars en 2017 et se détaille comme suit :

En Dinars	2018	2017
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	2 165 972	1 121 720
Comptes de régularisation	3 562 260	2 606 805
Total	5 728 232	3 728 525

Les Comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2018	2017
Les intérêts et loyers acquis et non échus	3 462 822	2 457 528
Les autres comptes de régularisation	99 438	149 277
Total	3 562 260	2 606 805

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2018 un montant de 11 892 100 dinars contre 10 372 134 dinars au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une hausse de 15%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2017	Variation (+)	Variation (-)	2018
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	185 193	102 416		287 609
Réserves facultatives	213 511			213 511
réserves pour fonds social	102 000	50 000		152 000
Réserves spéciales de réinvestissement	379 799	399 019		778 818
Résultat reportés	259 405	656 882	259 405	656 882
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2017	1 788 912		1 788 912	0
Résultat de l'exercice 2018		2 359 966		2 359 966
Total des capitaux propres	10 372 134	3 568 283	2 048 317	11 892 100

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 Décembre 2018, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 114 681 812 dinars contre 76 217 132 dinars au 31 décembre 2017.

Le détail des engagements techniques bruts est donné par le tableau suivant :

En Dinars	2018	2017
Provisions mathématiques	106 687 317	70 392 714
Provisions pour sinistres à payer	3 354 507	2 864 488
Autres provisions techniques	3 858 681	2 885 558
Provisions pour participation aux bénéfices	781 307	74 373
Total	114 681 812	76 217 132

Les provisions mathématiques :

Ces provisions ont enregistré une augmentation de 52% passant de 70 392 714 dinars en 2017 à 106 687 317 dinars au 31 décembre 2018. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	66 301 155	41 382 215
Contrats Epargne	29 774 033	18 026 895
Contrats Décès	10 612 129	10 983 604
Total	106 687 317	70 392 714

L'importante variation a touché la catégorie des contrats mixtes suite au reclassement des contrats Vista ainsi que les contrats type épargne (notamment le produit « Librassur »)

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2018 à 3 354 507 dinars contre 2 864 488 dinars en 2017. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances 31/12/2018 comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	1 522 537	1 023 553
Contrats Epargne	62 750	90 373
Contrats Décès	1 769 220	1 750 562
Total	3 354 507	2 864 488

- Les provisions pour participation aux bénéficiaires :

Au 31/12/2018, le montant de la provision pour participation aux bénéficiaires présente un solde de 781.307 dinars contre 74.373 dinars. La hausse de ce poste s'explique par le reclassement de la provision pour PB de contrats VISTA.

- Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 3.858.681 dinars en 2018 contre 2.885.558 dinars en 2017.

Il renferme les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 458 681 DT en 2018 contre 1 485 558 au 31/12/2017. En plus des provisions pour frais de gestion qui totalisent au 31/12/2018 2 400 000 dinars contre 1 400 000 dinars l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unité de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unité de compte s'élèvent à 3 411 561 dinars contre 18 790 443 dinars soit une régression de 82%.

L'actif représentatif des U.C a totalisé un montant net 3 233 439 dinars contre 17 559 204 dinars.

L'écart entre les provisions techniques et les actifs adossés aux contrats en U.C est justifié, d'une part, par le fait qu'au 31 /12 une partie des primes émises demeurent non encaissées.

D'autre part, la compagnie a encaissé en fin d'année des primes des contrats en Unité de Compte alors que le placement correspondant n'a pas été effectué pour des raisons de date de valeur.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 1 566 171 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2018 à 1 294 961 dinars contre 937 853 dinars à fin 2017. Ce poste se détaille comme suit :

✓ Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2018 à 330 282 dinars contre 264 487 l'exercice précédent, cette hausse est due essentiellement à la constatation aux redevances exceptionnelles instaurées par la loi des finances de l'année 2019 pour un montant de 90 167 dinars

✓ Crédoiteurs divers

La rubrique « crédoiteurs divers » totalise en 2018 un solde de 771 090 dinars contre 654 104 en 2017 composée essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde crédoiteur de 533 336 dinars contre un solde crédoiteur de 492 989 dinars l'exercice précédent.

✓ Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2018 de 193 589 dinars contre 19 262 au 31 décembre 2017.

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif, ils s'élèvent en 2018 à 1 012 983 dinars contre 843 772 dinars en 2017. Ce poste est composé essentiellement par les

différences sur le prix de remboursement des placements. Sa hausse s'explique par les nouvelles acquisitions enregistrées en 2018.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance 31/12/2018

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2018 s'élèvent à 41 757 969 dinars contre 26 500 432 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 783 462 dinars contre 541 268 dinars en 2017.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2018 se présente comme suit :

En Dinars	2018	2017
Etat et organismes de sécurité sociale	330 892	264 487
Créditeurs divers	770 480	654 104
Concours bancaires	193 589	19 262
Total	1 294 961	937 853

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2018, les produits bruts de placements ce sont élevés à 8 728 122 dinars et les charges de placement ont atteint 362 000 dinars. Le revenu net de placement a atteint 8 349 591 dinars contre un revenu net de 5 948 662 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placements :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2018 au titre des placements des contrats en unité de compte.

Note n°19 : La Charge de sinistres :

En 2018, GAT VIE a enregistré une charge de sinistre nette de cession de 21 091 163 dinars contre 9 382 561 dinars l'exercice précédent soit 49.7 % du chiffre d'affaires contre 36 % l'exercice précédent.

Cette importante hausse s'explique par les transferts des provisions entre les contrats générant un chiffre d'affaires par compensation.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élèvent au 31/12/2018 à 114 268 dinars contre 43 592 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2018.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurances 31/12/2018 se présente comme suit :

En Dinars	2018	2017	Tx Evolution
Contrats Mixte	8 059 489	4 699 891	71%
Contrats Epargne	11 523 801	3 229 959	257%
Contrats Décès	861 275	808 476	7%
Contrats en Unité de Compte	474 249	1 641 401	-71%
Total	20 918 814	10 379 726	102%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	498 984	-625 711
Contrats Epargne	-27 622	-162 562
Contrats Décès	18 658	128 985
Total	490 020	-659 288

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2018 la somme de 22 595 778 dinars contre 18 545 991 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2018	2017
Contrats Mixte	26 184 764	5 444 461
Contrats Epargne	11 947 138	6 273 503
Contrats Décès	-157 242	413 056
Contrats en Unité de Compte	-15 378 882	6 414 971
Total	22 595 778	18 545 991

Note n°21 : Participations aux bénéficiaires et ristournes :

La participation bénéficiaire et ristournes payées au cours de l'exercice 2018 s'est élevée à 28 502 dinars contre 9 883 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2018, la somme de 1 958 234 dinars contre 1 561 764 dinars en 2017 soit une hausse de 25%. Ces frais représentent 5% du chiffre d'affaires en 2018 contre 7% en 2017.

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition** : Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2018 à 1 258 716 Dinars contre 1 003 872 dinars.

- **Les frais d'administration** : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, ils comprennent essentiellement les frais de personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2018 à 699 518 Dinars contre 557 892 Dinars l'exercice précédent.

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2018 à 747 044 dinars soit 2 % du Chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2018 à 378 531 dinars contre 374 950 dinars l'exercice 2017. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2018	2017
Charges de gestion des placements,	87 008	77 897
Correction de valeur sur placements	62 408	181 102
Pertes provenant de la réalisation des placements	229 116	115 951
Total	378 531	374 950

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements, une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constaté sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suites à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Au 31/12/2018, les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat, elle représente la rémunération des capitaux propres.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Au cours de l'exercice 2018, les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2018, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 8 349 591 dinars contre un revenu net de 5 948 662 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 320 504 dinars contre 202 535 dinars au 31 décembre 2017.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2018 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 2 748 788 dinars contre un bénéfice technique de 1 670 271 dinars 2017.

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2018 avant impôt s'élève à 3 081 303 dinars contre 1 871 117 dinars en 2017.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 631 169 dinars pour l'exercice 2018.

Les pertes exceptionnelles sont constitués des diverses redevances exceptionnelles instaurées par la loi des finances de l'année 2019 pour un montant total de 90 167.

Le résultat net de l'exercice 2018 est bénéficiaire et s'élève à 2 359 966 dinars contre un résultat bénéficiaire de 1 788 912 dinars en 2017.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2018 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2018, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 1 748 833 dinars contre 773 103 dinars en 2017.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2018, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à 38 908 dinars.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2018, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2017 pour un montant de 840 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 869 925 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 2 029 562 dinars contre 1 159 637 dinars en 2017.

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La location a été consentie et acceptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 829.416 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 88.148 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29.348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9.000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 2.516 dinars.

- Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 33.208 Dinars relatifs à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2018 s'élève en TTC à 33.208 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2018 s'élève à 152.499 Dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 388.708 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 13.038 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 445.322 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 87.017 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 27.350 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2018 s'élève à 52.513 Dinars.
- GAT ASSURANCE a refacturé à GAT VIE un montant de 69.042 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 553.336 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.997 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à sa place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2018 à 5.370 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.

Annexes

Annexe 8: Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2018

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C.A la clôture
	A l'ouverture	Acquisition ou	Cessions ou	A la clôture	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	249 568	0	0	249 568	249 568	0	0	0	0	0	249 568	0	0
Concessions, brevets, marques	249 568	0	0	249 568	249 568	0	0	0	0	0	249 568	0	0
Actifs corporels d'exploitation	312 714	42 780	0	355 494	192 972	0	30 927	0	0	0	223 899	0	131 594
Installations techniques et machines	281 926	42 780	0	324 706	163 091	0	30 720	0	0	0	193 811	0	130 895
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	0	0	30 788	29 882	0	207	0	0	0	30 088	0	700
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements	98 348 664	0	0	121 311 239	0	1 151 160	0	0	0	130 145	0	1 021 015	120 290 224
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 714 665	0	0	6 714 665	0	0	0	0	0	0	0	0	6 714 665
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres placements financiers	91 633 999	0	0	114 596 574	0	1 151 160	0	0	0	130 145	0	1 021 015	113 575 559
Actions, autres titres à revenu variable	14 646 336	32 070 698	28 291 692	18 425 342	0	1 076 373	0	0	0	90 043	0	986 330	17 439 012
Obligations et autres titres à revenu fixe	25 807 111	28 386 514	4 146 447	50 047 178	0	29 685	0	0	0	0	0	29 685	50 017 493
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prêts	48 431	4 082	8 549	43 964	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000	38 964
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	33 532 814	53 472 127	44 158 290	42 846 651	0	0	0	0	0	0	0	0	42 846 651
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	17 599 306	12 792 966	27 158 834	3 233 439	0	40 103	0	0	0	40 103	0	0	3 233 439

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2018

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	9 418 526	3 203 861
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	18 425 342	17 439 013	17 439 013	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	50 047 178	50 017 493	50 017 493	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	43 964	38 964	38 964	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts	42 846 651	42 846 651	42 846 651	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	3 233 439	3 233 439	3 233 439	
Total	121 311 239	120 290 224	122 994 085	3 203 861

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
<i>Inventaire 2016</i>					
Règlements cumulés	2 490 365	2 189 489	3 289 264	8 169 290	9 052 323
Provisions pour sinistres	80 435	113 599	252 229	439 138	2 592 102
Total charges des sinistres	2 570 800	2 303 088	3 541 494	8 608 428	11 644 425
Primes acquises	4 623 080	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560
% sinistres / primes acquises	55,61%	36,23%	45,41%	64,10%	62,70%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2013	2014	2015	2016	2017
<i>Inventaire 2017</i>					
Règlements cumulés	2 189 489	3 395 601	8 287 245	11 274 127	7 816 828
Provisions pour sinistres	56 700	120 712	337 665	293 929	2 346 300
Total charges des sinistres	2 246 189	3 516 313	8 624 910	11 568 057	10 163 128
Primes acquises	6 356 724	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432
% sinistres / primes acquises	35,34%	45,09%	64,22%	62,29%	38,35%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Inventaire 2018</i>					
Règlements cumulés	3 407 208	8 414 351	11 366 627	8 846 241	19 654 913
Provisions pour sinistres	96 313	233 391	246 986	752 458	1 865 001
Total charges des sinistres	3 503 521	8 647 742	11 613 612	9 598 700	21 519 914
Primes acquises	7 798 944	13 429 891	18 572 560	26 500 432	41 757 969
% sinistres / primes acquises	44,92%	64,39%	62,53%	36,22%	51,53%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2018

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers	0	0	0
Revenus des autres placements	0	8 728 122	8 728 122
Total produits des placements	0	8 728 122	8 728 122
Frais externes et internes	0	-362 000	-362 000
Total charges des placements	0	-362 000	-362 000

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2018	Total
Primes Acquisées	41 757 969
Charges de prestations	-21 408 833
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-22 595 778
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	-2 246 642
Frais d'acquisition	-1 258 716
Autres charges de gestion nettes	-1 446 563
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-2 705 278
Produits nets de placements	8 045 617
Participation aux résultats	-28 502
Solde Financier :	8 017 115
Part des réassureurs dans les primes acquises	-783 462
Part des réassureurs dans les prestations payées	0
Part des réassureurs dans les charges de provisions	121 194
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs	28 191
Solde de réassurance :	-634 077
Résultat technique Décembre 2018	2 431 118
Résultat technique Décembre 2017	1 670 271
Variation 2017 - 2018 :	0
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	618 646
Rachats Vie payés	15 997 631
Sinistres et Capitaux échus Vie	3 787 361
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2018	118 093 373
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2017	95 007 575

Annexe 15 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers Catégorie : Vie au 31/12/2018

	Rattachement	Total
Primes Acquises	PRV11	41 757 969
Charges de prestations	CHV11	-21 408 833
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-22 595 778
Solde de souscription :		-2 246 642
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 258 716
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-1 446 563
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-2 705 278
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	8 045 617
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-28 502
Solde Financier :		8 017 115
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-783 462
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	0
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	121 194
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	28 191
Solde de réassurance :		-634 077
Résultat technique :		2 431 118
<i>Informations complémentaires :</i>		
Versements périodiques de rentes Vie		618 646
Montants des rachats Vie		15 997 631
Sinistres et Capitaux échus Vie		3 787 361
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		118 093 373
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		95 007 575

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « GAT Vie » au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 avril 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 134 236 320 dinars, des capitaux propres positifs de 11 892 100 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 2 359 966 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Dans ce cadre, nous invitons la compagnie à veiller sur le respect de l'article 32 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, qui traite des conditions de représentation des engagements des contrats en unité de comptes par des actifs.

- **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

- **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 03 avril 2019
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars



RAPPORT SPECIAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la Société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2018 (autres que rémunérations des dirigeants) :

GAT ASSURANCES a facturé à GAT VIE le montant des extraits de registres de commerces tirés au profit de cette dernière. La charge refacturée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 353 dinars.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2018:

- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 829.416 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 88.148 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 29.348 dinars.
- GAT Vie a servi des jetons de présence GAT Assurances pour un montant Brut de 9.000 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT Vie les frais de publications réglés pour un montant de 2.416 dinars.

- Le compte « sociétés du Groupe GAT INVESTSSEMENT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 33.208 Dinars relatifs à la facturation par GAT Investissements des frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI).
- GAT INVESTISSEMENT a conclu avec GAT Vie une convention de prestation de gestion d'actifs et relatifs aux frais d'utilisation du logiciel de gestion d'actif (TSI). La charge ainsi facturée au titre de l'exercice 2018 s'élève en TTC à 33.208 dinars.
- GAT ASSURANCES a souscrit en 2011 un contrat d'indemnité de départ à la retraite (IFC Vista) pour le compte de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. Le montant de la prime d'assurance relative à l'exercice 2018 s'élève à 152.499 Dinars.

- GAT ASSURANCES a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 388.708 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit en 2012 un contrat IFC VISTA au profit de son personnel auprès de GAT Vie. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.000 Dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif au profit de son personnel auprès de GAT VIE. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 13.038 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes de GAT ASSURANCES s'élève à 445.322 Dinars.
- La quote-part TTC de GAT ASSURANCES dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT ASSURANCES (branche santé) s'élève à 87.017 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 27.350 Dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT ASSURANCES. Le montant annuel du loyer TTC en 2018 s'élève à 52.513 Dinars.
- GAT ASSURANCE a refacturé à GAT VIE un montant de 69.042 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges d'immeuble.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2018 de 553.336 Dinars relatif à des opérations réalisées avec GAT ASSURANCES et essentiellement l'opération de refacturation des charges communes.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (décès-incapacité-invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT ASSURANCES. Le montant total de la prime relative à l'exercice 2018 s'élève à 8.997 Dinars.
- GAT ASSURANCES a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2018 à 5.370 Dinars pour les frais téléphoniques et 4.992 dinars pour les frais de carburant.
- GAT Vie a loué auprès de la société TUNISIE VALEURS (société ayant des administrateurs en commun avec GAT vie) un local à usage exclusif de présentation de produits d'assurance vie à l'immeuble Integra centre urbain nord. Le loyer annuel est fixé à 3.000 dinars hors taxes payables trimestriellement. La location a été consentie et acceptée pour une année renouvelable par tacite reconduction commençant le 04/12/2017 et s'achevant le 03/12/2018.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT ASSURANCES. Le capital restant dû au 31/12/2018 se présente comme suit : Thouraya Msaddek : 31 027 dinars et Ridha Jlassi : 2.994 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

Le Président Directeur Général de la société GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 14/06/2013 et son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 07/08/2017.

Le DGA de GAT VIE a été désigné par le Conseil d'Administration du 06/04/2016.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2018 se présentent comme suit :

Les jetons de présence de l'exercice 2018 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/04/2018 et s'élèvent à 24.000 dinars en brut. L'Assemblée Générale décide d'allouer aussi au Comité Permanent d'Audit des jetons de présence au titre de l'exercice 2018 la somme de 12.000 dinars en Brut.

La quote part de la rémunération du Président Directeur Général dans les charges communes facturées par GAT ASSURANCES à GAT VIE au 31/12/2018 s'élève à 69.129 dinars.

Montants bruts en dinars	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à CT	69 129	0	209 551	7 867	36 000	0
Avantages à long termes	0	0	15 329	0	0	0
Avantages en nature	0	0	11 296	0	0	0
Total	69 129	0	236 176	7 867	36 000	0

Fait à Tunis, le 03 avril 2019
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars